Reçu en préfecture le 18/03/2025

Envoyé en préfecture le 18/03/2025

Publié le 19/03/2025



ID: 083-218301208-20250317-DM029032025-AU

MAIRIE DE SAINT-ZACHARIE



1, cours Louis Blanc Code Postal : 83640 Tél. 04.42.32.63.32

DECISION MUNICIPALE N° 029/03/2025

Le Maire de la Commune de Saint-Zacharie (Var),

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales;

Vu la délibération municipale n° 02/02 en date du 24 février 2025 portant délégations attribuées à M. le Maire et en particulier l'alinéa n° 5 relatif à la conclusion et à la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;

Considérant que louent le garage n°2 situé 51 chemin de Saint-Clair - 83640 Saint-Zacharie, depuis le 1^{et} août 2020 ;

Considérant qu'il convient de signer un nouveau contrat de location afin d'en modifier les termes ;

DECIDE

Article 1 : De conclure un nouveau contrat de location pour le garage précité, à - 83640 Saint-Zacharie, à compter du 1^{er} avril 2025, pour une durée d'un an renouvable par tacite reconduction.

Article 2: De fixer le montant du loyer mensuel à 75 €.

Article 3 : Conformément à l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de la présente décision à la prochaine réunion du Conseil Municipal.

Article 4 : Mme la Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera transmise au représentant de l'Etat et à M. le Percepteur de Brignoles.

Fait à Saint-Zacharie, le 17 mars 2025

Jean-Jacques COULOMB